

**PPDC Marseille Euroméditerranée :**

# **Un coup porté à l'un d'entre nous est un coup porté à tous !**

**Notre collègue Virgile est passé en conseil de discipline le mercredi 20 janvier 2016 ■ Malgré la mobilisation, La Poste est allée au bout de sa logique et s'apprête à prononcer son licenciement pour faute grave ■ Son conseil de discipline a été l'occasion de constater que mensonges et mauvaise foi font partie intégrante de l'arsenal postal...qui tente de justifier d'un niveau de sanction délirant !!!**

## **Un seul exemple, mais il est de taille !**

Pour prononcer un licenciement pour faute grave, il faut prouver qu'il y a récurrence, récidive de faits fautifs. Or le dossier de Virgile est vierge de toutes sanctions disciplinaires... il est même noté excellent depuis trois ans ! Qu'à cela ne tienne, on exhume de la naphtaline un cadre de la PPDC des Docks cantonné aux réclamations, pour lui faire endosser le rôle de témoin numéro un, et quel témoin ! Ainsi il y a 10 ans (*quelle mémoire !*), il aurait assisté à une altercation impliquant Virgile (*bien sûr !*)... le tout à Arnavant où ce cadre n'a jamais été affecté (*hasard il passait par là !*), souvenir spontané datant du 16 janvier soit 4 jours avant le conseil de discipline (*il était temps*).

### **Là on peut se dire : WHAOU !!!**

Ça, ce n'est pas du tout téléphoné ! C'est super crédible ! Et c'est avec ce genre de témoignages que l'on envoie notre collègue vers pôle emploi, le tout sans indemnités !

## **De la colère face à ces méthodes !**

Il y a de quoi être en colère face à de telles méthodes, en colère de voir que pendant 1 an dans le service de Virgile on a pu laisser faire tout et surtout n'importe quoi à l'encadrement, et en toute impunité ! Suivre les agents jusque dans les chiottes ou se cacher derrière les casiers pour

prendre en défaut les uns ou les autres, les traiter de « *feignasses* » ou de « *branleurs* », désorganiser le service par des consignes contradictoires, occuper le terrain du matin au soir pour au final ne rien faire d'efficace !

Diluer la ligne hiérarchique en voulant jouer tous les rôles, être hautain et méprisant avec le personnel qui est sous sa responsabilité... Lamentable !

## **Résultat des courses :**

Un malaise généralisé dans le service Départ avec un absentéisme record ! Mais tous ces faits graves de la part de l'encadrement ne semblent pas, eux, relever d'un conseil de discipline, peut-être même au contraire d'une promotion bien méritée !

**Ses 2 poids - 2 mesures sont parfaitement écœurantes et c'est à nous de faire bouger les lignes. La mobilisation qui a eu lieu autour de Virgile doit se poursuivre et s'amplifier, d'abord pour apporter un soutien sans faille à notre collègue, ensuite pour lutter pied à pied contre toutes tentatives d'utilisation du disciplinaire pour régler des comptes frelatés avec les agents d'Euromed. Enfin pour organiser un collectif de travail solidaire contre le management débile, les réorganisations destructrices d'emplois et de conditions de travail !!!**

**La solidarité est notre arme !**

**L'oublier c'est l'assurance de se retrouver tôt ou tard dans la même situation que notre collègue !**



**Solidaires Unitaires Démocratiques**

BP 90055 13202 Marseille cedex 02

Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39

**des Activités Postales et de Télécommunications**

Marseille, le 26 janvier 2016